



## **POUR SE MARIER À CUBA... VOUS AVEZ BESOIN :**

1. Passeport valide et une carte de touriste (remise dans l'avion à l'aller)
2. Certificat de naissance et certificat de divorce si l'un des futurs époux est divorcé
3. Document sur lequel est inscrit vos noms, prénoms, adresse et activité, votre niveau d'étude, votre nationalité ainsi que le nom complet de vos parents, en vie ou décédés.

\* Le certificat de divorce doit être traduit en espagnol, certifié devant notaire et enregistré par le représentant consulaire cubain au Canada.

\*\* Il est conseillé de toujours avoir une photocopie de ces documents (surtout du passeport et du certificat de naissance) en cas de perte ou de vol.

\*\*\* Des frais s'appliquent pour certaines certifications ou traductions.

\*\*\*\* Si vous voyagez avec votre (vos) enfant(s) et que vous ne revenez pas avec lors du retour (ex : si vous prolongez votre séjour pour votre voyage de noces), il est conseillé de remplir une décharge de responsabilité pour les accompagnateurs de votre (vos) enfant(s) (Voir document "Décharge")

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

[http://www.gocuba.ca/fr/conseils\\_pour\\_les\\_voyageurs.asp#7](http://www.gocuba.ca/fr/conseils_pour_les_voyageurs.asp#7)

<http://embacu.cubaminrex.cu/Default.aspx?tabid=1198>

Consulat Cubain à Montréal  
4542 – 4546 Boul. Décarie  
Montréal, Qc  
H3X 2H5  
Tel : 514.843.8897



[www.sunandfun.ca](http://www.sunandfun.ca) / [info@sunandfun.ca](mailto:info@sunandfun.ca) / 514.705.0507